

1844

Louis-Pierre Paulmier

**CONSIDÉRATIONS  
SUR  
L'INSTRUCTION  
DES  
SOURDS-MUETS**

Domaine public

Éditions du Fox

# CONSIDÉRATIONS SUR L'INSTRUCTION DES SOURDS-MUETS

## LIVRE I CHAPITRE I NOTICE SUR GAZAN

M. le général comte Gazan amena son fils sourd-muet à Paris à l'âge de huit à dix ans. Il le mit en pension chez l'abbé Sicard, où il recevait une leçon de Massieu tous les jours. Une pareille leçon, si bonne qu'elle fût, donné à un enfant isolé, sans émulation, à un enfant né dans l'opulence, sourd-muet, ne pouvait pas avoir de grands succès. Le caractère indépendant du jeune Gazan devint inflexible ; on lui laissait faire tout ce qu'il voulait. La cuisinière de l'abbé Sicard, paysanne parvenue, était tout à la fois la bonne et la gouvernante du jeune Gazan.

Un jour que notre jeune pensionnaire errait seul dans le quinconce, il monta sur un arbre et se creva un œil en tombant. Il passa ainsi ses premières années à ne faire que ce qu'il voulait ; son caractère devint indomptable, et il n'acquiesça pour toute instruction qu'un peu de nomenclature sans ordre. M. Sicard, vieillard octogénaire et presque grabataire, touchait à ses derniers moments ; il ne pouvait plus diriger l'établissement.

Quand le jeune Gazan eut atteint sa douzième année, on se décida à lui faire suivre les classes, où il était allé déjà souvent comme par un heureux instinct, et, pour ainsi dire, à la dérochée. L'exemple de ses camarades pleins d'intelligence qu'il connaissait, et avec lesquels il s'amusait aux heures de récréation, l'enflamma et fit naître en lui la passion de l'étude. Les élèves étaient alors divisés en quatre classes. Gazan entra de suite dans la seconde,

que je faisais. Il avait pour émules des sujets qui annonçaient déjà ce qu'ils sont devenus maintenant : les Berthier, Daulne, Le Noir, Gourdin, Henrion, Badolle, Dunan, Milsand, Cloché, Picard, Pagez, Lelièvre, Mayret, Baretta (de Milan), Forestier, etc., et tant d'autres qui sont professeurs, les uns dans l'école de Paris, les autres dans des écoles de province et à l'étranger.

Le jeune Gazan, encore adolescent, d'une grande intelligence, avec un tempérament bilieux, robuste, le caractère austère d'un Spartiate, nom que lui donnèrent par la suite ses camarades, un cœur chaud, une tête vive, ardente, une imagination brillante, poétique, ne pouvait pas rester indifférent au milieu d'esprits aussi actifs, aussi studieux qu'intelligents. Il ne tarda pas à s'y distinguer et parvint en peu de temps à s'élever au rang des premiers sujets.

Après avoir fait cette seconde classe si bien composée durant deux ans, je passai à la première classe avec mes élèves, dont Gazan se trouvait alors sinon le plus distingué, du moins un des premiers. Il se chargea de la leçon de religion des dimanches, jeudis et fêtes, dont il s'acquitta pendant plusieurs années avec un talent vraiment rare.

Les nouveaux élèves de cette première classe continuèrent leurs progrès. Cette classe fut divisée en trois sections : Gazan fut chargé de la première, Berthier de la seconde et Le Noir de la troisième ; Forestier fut nommé répétiteur de la deuxième section de la deuxième classe.

Nous poussâmes l'instruction avec la plus incroyable activité, toujours suivant la liaison des choses et la filiation des idées sans avoir égard aux différentes sciences que nous parcourions : tantôt grammaire générale, tantôt logique, histoire, géographie, chronologie, mathématiques, quelquefois théologie.

Nous élevant souvent à des points de doctrine de la plus haute philosophie, j'agitais alors avec mes élèves répétiteurs, que je réunissais dans ces moments heureux d'inspirations, les questions les plus profondes, telles que celles *du libre arbitre, de la puissance temporelle et de la puissance spirituelle* ; celle de savoir si *la pudeur est dans la nature, le fatalisme, la prescience de Dieu*. Dans ces grandes questions Gazan se montrait toujours supérieur à ses condisciples et semblait planer dans ces régions inconnues avec l'aisance et la facilité d'un homme inspiré.

Ce sont ces leçons particulières ou plutôt ces conférences normales qui contribuèrent à développer les principaux élèves, et à leur donner ces hautes connaissances qu'ils ont montrées depuis dans les séances publiques avec tant de sagacité et de talent. Sans doute ils ne sont parvenus à cette supériorité vraiment admirable que parce qu'ils en ont apporté le germe en naissant ; mais ces heureuses dispositions naturelles avaient besoin d'être développées convenablement, et c'est à la méthode incontestablement qu'ils sont redevables de cette excellente éducation. Il fallait aussi que des circonstances favorables, telles que le genre d'esprit particulier de chaque élève et l'intelligence distinguée de tous, y contribuassent, en faisant naître parmi eux la plus grande émulation.

Dans les circonstances les plus importantes, mon élève Gazan a toujours montré un noble et grand caractère. Il n'a jamais cessé de me donner des preuves du plus inviolable attachement, de la plus vive reconnaissance, et ne m'a jamais oublié. On en aura des preuves.

## CHAPITRE II

### NOUVELLES RÉPONSES DES ÉLÈVES, EXTRAITES DES JOURNAUX DU TEMPS

#### *Mercur de France* du samedi 22 juin 1816 **Observations sur l'Institution des sourds-muets**

De toutes les institutions philanthropiques qui ont pour but le soulagement de l'humanité et la réparation des erreurs de la nature<sup>1</sup>, celle des sourds-muets de naissance doit tenir sans contredit le premier rang. Établie par l'abbé de l'Épée, recrée en quelque sorte par M. Sicard, dont la vie entière a été consacrée à l'éducation de la jeunesse, et particulièrement à celle de ces êtres infortunés, son zèle et ses talents leur ont donné une nouvelle existence.

L'intérêt que prend le public à tout ce qui tient à cet utile établissement m'a fait penser qu'il apprendrait avec plaisir que le zèle de ses instituteurs ne se ralentit pas plus que les progrès de ses élèves, et que Massieu a aujourd'hui des imitateurs qui donnent l'espoir de l'atteindre<sup>2</sup>.

Assistant dernièrement à un exercice particulier fait par M. Paulmier, le digne élève et adjoint de M. Sicard, qui marche à grands pas sur les traces de son maître, j'ai vu avec le plus vif intérêt un jeune sourd-muet nommé Berthier, âgé d'environ onze

---

1.- N'est-ce point plutôt une négligence de la société des parlants ; si ceux-ci n'avaient pas négligé le langage d'action qu'ils parlent au berceau, les sourds-muets ne se seraient pas trouvés isolés. Nous examinerons cette question.

2.- On a vu par la notice que nous avons donnée sur Gazan et Berthier, que ces élèves distingués ont laissé bien loin derrière eux Massieu, qui avait pourtant une rare intelligence.

ans, dont l'intelligence et le jugement m'ont étonné ; j'ai remarqué surtout avec surprise l'ordre et l'aplomb, ainsi que le caractère et la régularité de ses définitions. On sait qu'une définition se divise en deux parties, le genre prochain et la différence. S'agit-il de définir un lion, l'élève répondra d'abord : C'est un animal ; interrogé sur son genre, sa classification, il dira qu'il est noble, fort, enfin qu'il est le roi des animaux. Parmi les définitions du jeune élève, toutes faites avec beaucoup de sagacité, nous avons remarqué les suivantes :

Sur la demande : Qu'est-ce que le soleil ? il a répondu : C'est un astre qui éclaire et chauffe la terre, qui fait croître toutes sortes de plantes et mûrir toutes sortes de fruits.

D. Qu'est-ce qu'un roi ?

R. C'est un souverain qui gouverne une nation

D. Quelles sont les qualités inhérentes à la royauté ?

R. La justice, la clémence, la bonté.

D. Qu'est-ce que le temps ?

R. C'est le père de la vie.

Vous voyez qu'indépendamment de l'excellence de la méthode d'enseignement en usage dans cette maison, on y entretient un bon esprit : aussi déjà plusieurs souverains s'empressent-ils de naturaliser chez eux de pareilles institutions, et bientôt ces êtres infortunés que la nature a traités en marâtre trouveront partout un soulagement à leur situation physique, ainsi qu'une nouvelle existence morale.

PONCE,  
homme de lettres et graveur.

## Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

### Édition Papier ou numérique :

**Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française**, Yves Delaporte, 2007.

**Écrire les signes**, Marc Renard, 2004.

**Gestes des moines, regard des sourds**, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.

**Gros signes**, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.

**Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux**, Sandrine Allier, 2010.

**Là-bas, y'a des sourds**, Pat Mallet, 2003.

**La lecture labiale, pédagogie et méthode**, Jeanne Garric, 2011.

**La tête au carreau**, Antoine Tarabbo, 2006.

**Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd**, Martine et M. Renard, 2002.

**Léo, l'enfant sourd, tome 1**, Yves Lapalu, 1998.

**Léo, l'enfant sourd, tome 2**, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.

**Léo retrouvé**, Yves Lapalu, 2009.

**Le retour de Velours**, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.

**Les durs d'oreille dans l'histoire**, Pat Mallet, 2009.

**Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité**, M. Renard, 3<sup>e</sup> éd. 2008.

**Les Sourdoués**, Sandrine Allier, 2000.

**Meurtre à l'INJS**, Romain de Cosamuet, 2013.

**Sans paroles**, Pat Mallet, 2012.

**Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, T.1**, M. Renard et Y. Lapalu.

**Sourd, cent blagues ! Tome 2**, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.

**Sourd, cent blagues ! Tome 3**, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.

**Tant qu'il y aura des sourds**, Pat Mallet, 2005.

### Édition numérique :

**Bibliothèque sourde**, Martine et Marc Renard, 2014.

**Fragments d'identité**, Joël Chalude, 2014.

**Gédéon, non-sens et p'tits canards**, Yves Lapalu, 2012.

**L'esprit des sourds**, Yves Bernard, édition numérique, 2014.

**Le Surdilège**, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2014.

**Aux origines de la langue des signes française : Brouland, Pélissier, Lambert, les premiers illustrateurs (1855-1865)**, Marc Renard, 2013.

## Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après validation de votre adresse courriel pour l'envoi des fichiers).

Afin de vous éviter de télécharger un grand nombre de ces livres, nous vous proposons un CD qui regroupe l'ensemble des livres anciens gratuits mis en lignes jusqu'à fin 2014 ( plus de 130 livres).

Visitez notre site :

[www.2-as.org/editions-du-fox](http://www.2-as.org/editions-du-fox)



